Franchises fiscales: importation des marchandises faisant l'objet de petits envois sans caractère commercial en provenance de pays tiers (abrog. directives 78/1035/CEE, 81/933/CEE (art. 2) et 85/576/CEE). Codification

2006/0007(CNS) - 23/01/2006 - Document de base législatif

OBJECTIF : codification de la législation concernant les franchises fiscales applicables à l’importation des marchandises faisant l’objet de petits envois sans caractère commercial en provenance de pays tiers.

ACTE PROPOSÉ : Directive du Conseil.

CONTENU : l'objet de la présente proposition est de procéder à la codification de la directive 78/1035 /CEE du Conseil, du 19 décembre 1978 relatives aux franchises fiscales applicables à l’importation des marchandises faisant l’objet de petits envois sans caractère commercial en provenance de pays tiers.

La nouvelle directive se substituera aux divers actes qui y sont incorporés; elle en préserve totalement la substance et se borne à les regrouper en y apportant les seules modifications formelles requises par l'opération même de codification.